



Licence entrepreneur spectacle+documents confidentiels

Par **isabeau**, le **08/01/2009** à **14:31**

Bonjour,

Dans le cadre du renouvellement de licence d'entrepreneur de spectacle, la DRAC nous demande de fournir copie de tous les contrats sur 4 ans, de ce fait notre fichier clients. Sachant qu'à la commission consultative siège entre autres, 3 entrepreneurs de spectacle de la région, cette demande est-elle légale ? S'agissant donc de notre fichier clients, il me semble que cela fait partie des documents confidentiels. Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet et surtout m'indiquer si je dois réellement fournir toutes ces photocopies ? Vous remerciant par avance de votre réponse,
Sincères salutations.
Isabelle.